

AR Prefecture

046-264601113-20250324-2024_03_24_010B-DE
Reçu le 27/03/2025

**DELIBERATION N°2025-03-24/010
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du lundi 24 mars 2025 - 14h00

M PIASER Bernard
Maire de LUZECH
Président du CCAS

Résidence Autonomie Aline DRAPPIER



**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BP 2025 – BUDGET EXCECUTOIRE 2025
SELON PROCEDURE CONTRADICTOIRE DU CD46 EN DATE DU 28 FEVRIER 2025.**

BUDGET 2025 : Résidence Autonomie Aline Drappier					
Décision modificative n° 1					
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre/Article/Fonction/Section	Objet de la dépense	Montant	Chapitre/Article/Fonction/Section	Objet de la dépense	Montant
HEBERGEMENT			HEBERGEMENT		
64131 - Rémunérations	BE CD 46	- 4 620,63 €	706 - Repas résidents	Mise à jour de la facturation au forfait	6 000,00 €
68112- Amortissements immobilisations incorporelles	Régularisation 2024	2 535,27 €	722 - Travaux en régie	embellissement des locaux et chambres	1 500,00 €
6283 - Alimentation extérieure	Régularisation 2024	25 000,00 €	6419 - Remboursement Maladie	application du montant de 2024	1 000,00 €
			7588 - Linges	Augmentation du forfait	7 033,44 €
			777 - Quote part subventions	Régularisation 2024	7 381,20 €
TOTAL		22 914,64 €	TOTAL		22 914,64 €
DEPENDANCE			DEPENDANCE		
64131 - Rémunérations	BE CD 46	- 8 981,46 €	73418 - Facturation Usagers	Révison suite arrêt des comptes 2024	- 8 981,46 €
TOTAL		- 8 981,46 €	TOTAL		- 8 981,46 €

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ❖ D'approuver la décision modification au budget exécutoire 2025 de la Résidence Autonomie « Aline DRAPPIER ».

AR Prefecture

046-264601113-20250324-2024_03_24_010B-DE
Reçu le 27/03/2025

A Luzech, le 24 mars 2025

La secrétaire de séance,



Delphine AZNAR

Pour extrait certifié conforme
Le Président du CCAS


Bernard PIASER

Rendu exécutoire le : 24 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à quatorze heures à Luzech, se sont réunis dans les locaux de la Mairie de Luzech, les membres du Conseil d'Administration sous la présidence de M. Bernard PIASER.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail aux administrateurs le mercredi dix-neuf mars deux mille vingt-cinq.

Etaient présents :

M. Bernard PIASER Président, Mme Delphine AZNAR Vice-Présidente, Mme Christine CALVO, M. Pascal PRADAYROL, M. Patrice CASTANIER, Mme Nicole KURJEAN, Mme Brigitte PASSEDAI.

Procuration : M. Daniel TERRIER (a donné procuration à Mme Christine CALVO), Mme Monique EVIN (a donné procuration à M. Bernard PIASER),

Etaient absents ou excusés : Mme Lydie LAFON, Mme Evelyne VYNISALE., M. Daniel TERRIER, Mme Monique EVIN,

Assistaient : M. Pascal THOMAS Directeur-Adjoint du CCAS, Mme Aurore FRANCOUAL Comptable du CCAS, Mme Marion FONTAINE Assistante de direction au CCAS.

Nombre de Conseillers : 11

Présents : 7 Absents/Excusés : 4 Procuration : 2 Votants : 9

Secrétaire de séance : Mme Delphine AZNAR

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

7. Décision modificative n° 1 du BP 2025 – budget exécutoire et régularisation 2024

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Président,
A Luzech, le 24/03/2025
Le Président,



Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire.
A Luzech, le 24/03/2025

Les membres du Conseil d'administration,

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

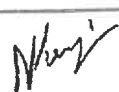
Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Date de convocation : 18/03/2025

PIASER Bernard	
AZNAR Delphine	
CALVO Christine	
PRADAYROL Pascal	
CASTANIER Patrice	
LAFON Lydie	
KURJEAN Nicole	
VYNISALE Evelyne	
EVIN Monique	
TERRIER Daniel	
PASSEDAT Brigitte	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 24/03/2025 et de la publication le 24/03/2025.

A LUZECH, le 24/03/2025